

## **Pernod Ricard accélère son désendettement avec la cession de Wild Turkey pour 575 M\$ et son intention de lever 1 Md € au moyen d'une augmentation de capital**

- **Cession de Wild Turkey à Campari pour un montant de 575 M\$ permettant d'atteindre, avec les cessions déjà réalisées, près de 60% du programme de cession d'actifs non stratégiques annoncé en juillet 2008 (1 Md €)**
- **Intention de lever 1 Md € au moyen d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, qui, outre le renforcement des fonds propres, permet d'assurer la majeure partie des besoins de refinancement d'ici à juillet 2013.**
- **Confirmation de l'objectif de croissance à deux chiffres du Résultat Net Courant PdG pour l'année 2008/09 (au moins 1 Md €)**

**Communiqué de presse – Paris, 8 avril 2009**

### **Vente de Wild Turkey**

Pernod Ricard annonce la signature d'un contrat de cession au groupe Campari de sa marque de bourbon Wild Turkey et des actifs associés pour un prix total payé comptant de 575 M\$, soit 433 M€ au taux de change actuel. Ceci représente un multiple d'environ 10 fois la contribution de la marque après investissements publi-promotionnels.

La transaction inclut les marques Wild Turkey, dont la liqueur American Honey, la distillerie et les actifs associés dans le Kentucky, ainsi que les stocks à vieillissement de bourbon. L'accord prévoit également la poursuite de la distribution de la marque par Pernod Ricard en Australie et Nouvelle Zélande pour une période de transition, ainsi qu'au Japon, second marché pour la marque en-dehors des Etats-Unis, dans le cadre de contrats de distribution avec Campari.

La transaction est soumise à l'accord des autorités de la concurrence et devrait être finalisée d'ici au 30 juin 2009. Pernod Ricard a été conseillé sur cette transaction par BNP Paribas, J.P. Morgan et Debevoise & Plimpton LLP.

La vente de Wild Turkey constitue une étape importante dans la réalisation du programme de cession d'actifs non stratégiques de 1 Md € annoncé après l'acquisition de Vin & Sprit. Avec les cessions de Glendronach, Cruzan, Bisquit, ainsi que de Serkova et des marques de Vin & Sprit vendues à la demande des autorités de la concurrence, ce sont au total environ 577 M€ qui auront été encaissés par le Groupe, qui confirme son intention d'achever ce programme dans les 12 prochains mois.

*Ce communiqué ne peut être distribué en Australie, au Canada ou au Japon.*



## **Fort de l'avancée de son programme de cession d'actifs, Pernod Ricard annonce son intention de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour environ 1 Md €**

Dans le cadre de la dixième résolution votée par l'assemblée générale des actionnaires du 7 novembre 2007, Pernod Ricard annonce aujourd'hui son intention de lever 1 Md € de fonds propres au moyen d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, afin de permettre aux actionnaires du Groupe de soutenir ce dernier au mieux de leurs intérêts. Le produit des fonds levés sera alloué au remboursement de la dette.

Le produit de cette augmentation de capital, ainsi que l'achèvement du programme de cession d'actifs engagé par le Groupe, permettront le renforcement de son bilan et de faire face à la majeure partie de ses besoins de refinancement d'ici à juillet 2013. Par ailleurs, l'augmentation de capital permettra d'accélérer la diminution du ratio de Dette Nette/EBITDA du Groupe, ce qui baissera encore le coût de la dette en réduisant les marges du crédit syndiqué.

La Société Anonyme Paul Ricard et sa filiale Lirix ont annoncé leur soutien à l'opération et y souscriront à hauteur du produit de cession des droits préférentiels de souscription (opération blanche).

Le Groupe Bruxelles Lambert a également souligné sa confiance en l'avenir du Groupe en annonçant son intention de souscrire intégralement à sa quote-part de l'augmentation de capital.

Pernod Ricard est conseillé par un groupe de banques dans le cadre de l'augmentation de capital, qu'il entend lancer dès que possible, en fonction des conditions de marché, après arrêt des modalités définitives par le Conseil d'Administration et sous réserve de la réception d'un visa d'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers sur la Note d'Opération correspondante.

### **Politique de dividende 2008/09**

En cohérence avec l'objectif de renforcement des fonds propres du Groupe, le Conseil d'Administration a l'intention de proposer au vote de la prochaine assemblée générale des actionnaires la politique de dividende 2008/09 suivante :

- Rémunération de l'actionnaire égale à environ un tiers du résultat net courant, en conformité avec la politique habituelle de la société.
- Versement en juillet 2009 d'un dividende en numéraire de 0,50 € par action, représentant environ 38% du dividende par action de 1,32 € versé au titre de l'année 2007/08. Le complément de rémunération sera versé sous la forme d'une distribution gratuite d'actions par incorporation de réserves, qui sera proposée au vote de la prochaine assemblée générale.



## **Confirmation de l'objectif de croissance à deux chiffres du Résultat Net Courant PdG sur l'exercice 2008/09**

Comme annoncé, le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2008/09 devrait afficher une croissance interne négative. Celle-ci a été, comme anticipé, impactée par des effets techniques défavorables : décalage du Nouvel An Chinois, hausses de droits d'accises et déstockage plus important que prévu de la part de nos grossistes et distributeurs. Ce phénomène de déstockage résulte du souhait de nos clients de réduire leurs stocks dans un contexte d'accès limité au crédit, mais également de la volonté de Pernod Ricard de réduire son risque client.

Ceci se traduira par une croissance interne du CA du troisième trimestre de l'exercice 2008/09 aux environs de -13%. Cette tendance ne reflète en rien celle de la demande finale telle que mesurée dans les panels consommateurs. Ceux-ci, en effet, sont restés en ligne sur ce début d'année 2009 avec les tendances constatées au 1<sup>er</sup> semestre.

Dans ce contexte, Pernod Ricard vise pour l'ensemble de l'exercice 2008/09 une croissance interne de son résultat opérationnel courant de +3% à +5% (contre +5% à +8% précédemment).

Par ailleurs, le succès de l'intégration de Vin & Sprit, avec la mise en œuvre accélérée des synergies, ainsi qu'un coût moyen de la dette inférieur à 5%, permettent de confirmer l'objectif d'une croissance à deux chiffres du résultat net courant part du Groupe, pour dépasser pour la première fois 1 Md € sur l'ensemble de l'exercice 2008/09, sur la base des taux de change et des taux d'intérêt au 30 mars 2009.

L'objectif de génération d'un Free Cash Flow courant proche de 1 Md € sur l'exercice 2008/09 est également confirmé.

Commentant les annonces de ce jour, Pierre Pringuet, Directeur Général du Groupe, a déclaré: *«La confirmation de notre objectif de forte hausse du résultat net malgré l'environnement actuel démontre la grande capacité de résistance de Pernod Ricard»*. Par ailleurs il a ajouté : *«En accélérant son désendettement, Pernod Ricard renforce encore ses perspectives de croissance»*.

**Pierre Pringuet, Directeur Général et Emmanuel Babeau, Directeur Général Adjoint en charge des Finances** répondront à vos questions lors d'une conférence téléphonique qui aura lieu ce jour de 8h30 à 9h30

**Numéro d'appel :+ 33 (0)1 72 00 09 86**



## **A propos de Pernod Ricard**

*Né du rapprochement de Ricard et Pernod en 1975, Pernod Ricard s'est développé tant par croissance interne que par croissance externe. L'acquisition d'une partie de Seagram (2001), d'Allied Domecq (2005) et celle récente de Vin & Sprit (2008) ont fait du Groupe le co-leader mondial des vins et spiritueux, avec un chiffre d'affaires consolidé de 6 589 millions d'euros en 2007/08. Pernod Ricard possède l'un des portefeuilles de marques les plus prestigieux du secteur : la vodka Premium ABSOLUT, le pastis Ricard, les scotch whiskies Ballantine's, Chivas Regal et The Glenlivet, l'Irish Whiskey Jameson, le cognac Martell, le rhum Havana Club, le gin Beefeater, les liqueurs Kahlúa et Malibu, les champagnes Mumm et Perrier-Jouët ainsi que les vins Jacob's Creek et Montana. Pernod Ricard s'appuie sur une organisation décentralisée, composée de 7 filiales «Propriétaires de Marques» et de 70 filiales de «Distribution» présentes sur chaque marché clé, qui représente plus de 19 300 collaborateurs. Le Groupe est fortement impliqué dans une politique de développement durable et encourage à ce titre une consommation responsable de ses produits. Pernod Ricard est coté sur NYSE Euronext (Mnémo : RI ; Code ISIN : FR0000120693) et fait partie de l'indice CAC 40.*

Des informations plus complètes sur Pernod Ricard peuvent être obtenues sur son site Internet ([www.pernod-ricard.com](http://www.pernod-ricard.com)), rubrique Information Réglementée, notamment dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.08-0656 le 2 octobre 2008 (également disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et dans son rapport financier semestriel en date du 13 février 2009. Pernod Ricard attire l'attention des investisseurs sur la section facteurs de risque du document de référence.

Ce communiqué de presse contient des informations de nature prévisionnelle. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le document de référence de Pernod Ricard. Ces informations ne reflètent donc pas nécessairement les performances futures de Pernod Ricard, qui peuvent en différer sensiblement.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription pour des titres dans un quelconque pays. En France, les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés en l'absence d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. La distribution du présent communiqué dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Les titres mentionnés dans ce communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act ») et ne peuvent ni être offerts ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au Securities Act. Pernod Ricard n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

*Ce communiqué ne peut être distribué en Australie, au Canada ou au Japon.*



Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (1) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (2) qui sont des "investment professionals" répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'"Ordonnance") ; (3) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (4) qui sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (1), (2), (3) et (4) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon.

#### *Contacts Pernod Ricard*

Francisco de la VEGA / Communication VP

Denis FIEVET / Financial Communication – Investor Relations VP

Florence TARON / Presse Relations Manager

T : +33 (0)1 41 00 40 96

T : +33 (0)1 41 00 41 71

T : +33 (0)1 41 00 40 88

*Ce communiqué ne peut être distribué en Australie, au Canada ou au Japon.*